



Alliance Française du Shar-Pei

www.alliance-sharpei.com

 afdsp@orange.fr

Comment choisir son futur chiot et comment choisir son éleveur ?

Vous êtes fermement décidé à acquérir votre 1^{er} chiot shar-pei ayant considéré que c'est la race qui vous conviendrait, vous vous imaginez déjà le papouiller, le cajoler et avez probablement commencé à réfléchir à son nom ... c'est un merveilleux moment que de préparer l'arrivée de ce nouveau compagnon mais attention à ce que cette magie ne se transforme pas en cauchemar.

Maintenant que votre décision est prise, il vous faudra trouver votre petit trésor et c'est à cet instant que le périple de la recherche commence et que les questions multiples vont se poser :

Comment choisir son futur chiot ? comment et par quels moyens trouver son éleveur ? Quels sont les critères que vous recherchez ? quels sont ceux que vous ne devez pas négliger ? et surtout quels sont les pièges que vous devez éviter Nous allons tenter de faire la lumière sur ce chapitre très important qui est la 1^{ere} étape de votre relation avec votre shar-pei....

Comment et par quel moyen trouver son futur chiot ?

Comme bon nombre de futurs propriétaires, le 1^{er} réflexe que vous aurez sera d'allumer votre ordinateur et d'aller naviguer sur le net pour y effectuer vos recherches... vous allez aller de site en site ...en visiter un, puis un deuxième puis 10 et puis vous serez légèrement perdus dans ce grand paysage qu'est l'élevage... vous serez naturellement curieux et tenté d'aller voir aussi ce qu'il se passe sur le bon coin Et là STOP.....c'est à cet instant que vous devez vous poser les bonnes questions et savoir ce que vous recherchez .

Tous les chiots shar-pei sont adorables et craquants à leur jeune âge et il est vrai qu'il est très difficile de résister devant une boule de plis dont la photo vous aura fait craquer.... Malheureusement les photos peuvent être extrêmement trompeuses, servant de publicité mais ne collant pas toujours avec la réalitédites-vous aussi que pas tous sont élevés de la même manière,et que certaines précautions élémentaires n'auront pas été prises..

Vous disposez de plusieurs sites spécialisés dont le plus adéquat et le plus consulté reste le site **chiots de France**, pourquoi ?

Chiot de France www.chiots-de-france.com répertorient TOUS les éleveurs ayant des chiots disponibles, possédant un affixe et un site que vous pourrez consulter en ayant accès à des informations telles que les parents de ces chiots mais aussi le travail que l'éleveur aura fourni comme par exemple sur ses priorités en matière de sélection.

Lorsque vous aurez consulté la majorité des sites Il vous faudra alors faire des choix ... certains vous attireront plus que d'autres pour des raisons qui vous seront personnelles et vous en retiendrez que quelques-uns parce qu'ils vous correspondront.



Alliance Française du Shar-Pei

www.alliance-sharpei.com

 afdsp@orange.fr

Le premier pas est nécessaire et c'est à ce moment que vous devez rentrer en contact avec l'éleveur que vous aurez sélectionné.

Posez lui les bonnes questions en évitant de commencer par celle du prixnombreux éleveurs passionnés travaillent durs et mettent beaucoup de leur temps à faire de leur passion un métier. Vous verrez par la suite et très souvent que le prix de vente du chiot chez un éleveur respectable n'est pas plus cher que ceux annoncés sur le Bon coin avec beaucoup moins de certitudes....

Le discussion se fera tout naturellementDemandez si possible à venir le visiter et ainsi voir l'élevage....La pré visite est extrêmement importante à la fois pour l'éleveur :car il voudra voir à qui il a à faire et à qui il va confier son futur chiot mais aussi pour vous futurs propriétaires , elle vous permettra de voir par vous-mêmes les parents et les bébés (si l'âge le permet) et celui de la portée qui vous fera craquer. Vous pourrez par la même occasion vous assurer aussi de la bonne condition de vies des chiens. N'oubliez jamais qu'une bonne socialisation du chiot est cruciale pour un départ du bon pied dans la vie et surtout la vôtre !

La majorité des éleveurs référencés sur ce site sont pour la plupart tous de bons éleveurs qui adhèrent à certaines valeurs de l'élevage. Vous n'êtes malheureusement pas à l'abri d'y croiser des personnages plus sombres où seul l'action de vente est la motivation... Vous ferez vous-même la différence lors du dialogue que vous aurez avec chacun d'entre eux et vous comprendrez alors très vite à qui vous avez à faire .

Quels sont les pièges à éviter ?

Un chiot shar-pei n'est ni un tapis ni un meuble, c'est un être vivant doté de sensibilité il y a donc un grand nombre de précautions que vous devez prendre en considération avant d'acquérir un shar-pei

- Attention aux annonces trop alléchantes, prix très attractifs et aux photos de professionnels parfois volées qui ne correspondent en rien au chiot qui vous sera livré.
- Les sites de petites annonces sont malheureusement des lieux où vous risquez de rencontrer la majorité de ces problèmes...
- Attention aux annonces mentionnant le terme « type shar-pei » les chiots issus sont très souvent non LOF ou croisés... donc sans pedigrees ni garanties...vous ne connaîtrez rien de leurs origines, rien sur leurs parents et rien sur leur santé même si on vous fait croire le contraire.

Vous pourrez néanmoins y retrouver les éleveurs que vous aurez déjà contacté, ils peuvent faire connaître leur portée par l'intermédiaire d'une annonce.

- Vérifier le N° de portée sur le site de la SCC et vérifier que cette portée correspond bien à celle de chiot shar-pei .
- Attention aux faux numéros de SIRET ... un boucher n'est pas un éleveur ! contrôlez-le sur société .com



Alliance Française du Shar-Pei

www.alliance-sharpei.com



afdsp@orange.fr

Un

véritable éleveur est affilié à la MSA. L'intitulé de son affiliation est :
« élevage d'autres animaux »

Un particulier avec affixe qui ne produit qu'une seule portée de chien LOF par an doit mentionner dans ses annonces un NUMERO de PORTEE que vous pouvez vérifier sur le site de la SCC. Ce numéro est obligatoire et vous certifie que la portée est bien inscrite au titre du LOF à la SCC.

Les précautions à prendre en bref :

- Ne jamais réceptionner ou accepter de récupérer votre chiot avant le délai légal de 8 semaines

Assurer vous lors de la livraison que votre chiot a été primo vacciné, vermifugé et identifié. Cela est obligatoire peu importe où vous achetez votre chiot (particulier ou éleveur) et qu'il a un certificat de bonne santé délivré par un vétérinaire.

Si vous achetez votre chiot chez un éleveur, il vous remettra l'intégralité des documents à l'exception du pédigrée provisoire qu'il pourra vous remettre plus tard pour différentes raisons il vous remettra :

- Son carnet de santé, un certificat de bonne santé, un certificat de cession sur lequel tout y est noté dont la mention LOF ainsi qu'une fiche d'élevage spécifique à la race. Il vous remettra aussi des précieux conseils dont vous aurez besoin et vous accompagnera dans vos 1^{ers} pas avec votre shar-pei.

Si vous achetez votre chiot chez un particulier qui possède un numéro d'éleveur il devra vous remettre les mêmes documents déjà cités...

En revanche acheter son chiot chez un particulier qui reproduit ses deux chiens pour le plaisir d'arrondir ses fins de mois n'est pas recommandé. Il n'a ou n'aura aucune connaissance de la race et ne pourra pas ni vous aider, ni vous fournir papiers ni garanties quelconques.... Il n'aura généralement pas fait pratiquer les bons gestes qui doivent intervenir dès le plus jeune âge (comme les fils aux paupières si nécessaire) vous laissant à vous le plaisir de découvrir et de subir les lacunes qu'il aura omis de signaler où qu'il n'aura pas pu faire faute de moyens.....



Vous disposez maintenant, des principales informations qu'il vous faut savoir pour l'acquisition de votre chiot shar-pei... A vous de voir et choisir ce qui est le mieux et prioritaire pour vous ... un vrai chiot shar-pei ou un prix ???

Nota : le prix d'un chiot inscrit au LOF de 2 mois varie entre : 1000 et 1500 euros suivant les origines et garanties. Attention un chiot d'exposition ne peut vous être vendu avant l'âge minimum de 4 mois, fuyez les éleveurs qui vous font réserver un chiot d'expo ou reproduction à l'âge de 2 ou 3 semaines. Il est bien évident qu'un chiot d'exposition aura un prix plus élevé. Attention également à ne pas signer de contrat spécifique qui n'aura que peu de valeur : vous achetez votre chiot et vous seul en êtes propriétaire.

La responsabilité de ce choix vous appartient ... réfléchissez à ce que vous souhaitez vraiment.

Le shar-pei n'est pas une race facile à reproduire, les éleveurs responsables mettent leurs connaissances et leur amour pour reproduire de beaux shar-pei et donnent le meilleur d'eux pour avoir des chiots en bonne santé et équilibrés....ne prenez donc aucun risque et ne tombez pas dans les rouages des marchands de chien qui eux n'ont que pour passion l'argent qu'ils sauront vous soutirer ...même si votre cœur bat la chamade sur une photo , réfléchissez y a deux fois !

Article rédigé par l'Alliance Française du shar-pei